

APRIL : Ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée d'Andromeda Investissements sur les actions APRIL au prix de 21,60 euros par action

A compter du jeudi 11 juillet et jusqu'au vendredi 26 juillet inclus, les actionnaires d'APRIL pourront apporter leurs titres à l'offre publique d'achat simplifiée (« OPAS » ou « Offre ») initiée par Andromeda Investissements.

L'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») a déclaré l'Offre conforme le 9 juillet 2019, et a le même jour apposé son visa sur la note d'information d'Andromeda Investissements (la « **Note d'Information** ») et sur la note en réponse d'APRIL (la « **Note en Réponse** »). Les documents détaillant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables (les « **Documents Autres Informations** ») d'Andromeda Investissements et d'APRIL ont été déposés à l'AMF le 9 juillet 2019 conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

Le prix de l'Offre s'élève à 21,60 euros, représentant notamment une prime de 25,9% sur le cours de clôture d'APRIL la veille de l'annonce de l'opération (le 28 décembre 2018), et de 73,5% par rapport au dernier cours de clôture non affecté (avant la publication du communiqué de presse d'APRIL du 23 octobre 2018 annonçant l'analyse par Evolem des différentes options stratégiques concernant sa participation majoritaire au capital d'APRIL).

Le Conseil d'administration d'APRIL réuni le 13 juin 2019 a considéré, sur la base des éléments qui lui ont été soumis et notamment du rapport de l'expert indépendant et des conclusions du comité des indépendants, que l'OPAS est conforme aux intérêts de la Société, de ses actionnaires et de ses salariés et en conséquence a émis un avis favorable sur le projet d'OPAS recommandant, à l'unanimité de ses membres, aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'OPAS.

Andromeda Investissements est une société de reprise indirectement détenue par des fonds gérés par CVC Capital Partners et dans laquelle Evolem et le management d'APRIL détiendront une part minoritaire. A la date de l'ouverture de l'Offre, Andromeda Investissements détient (directement et par assimilation) 75,50% du capital et 75,10% des droits de vote théoriques d'APRIL. Dans l'hypothèse où, à la clôture de l'Offre, les actionnaires n'ayant pas apporté leurs actions à l'Offre ne représenteraient pas plus de 10% du capital et des droits de vote d'APRIL, Andromeda

Investissements a l'intention de demander à l'AMF la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire, dès la clôture de l'Offre ou dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'Offre. Cette procédure donnera lieu à une indemnisation égale au prix de l'Offre, soit 21,60 euros par action.

La Note d'Information portant le visa n°19-333, la Note en Réponse portant le visa n°19-334 et les Documents Autres Informations d'Andromeda Investissements et d'APRIL sont disponibles :

- › sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et d'APRIL SA (<http://groupe.april.fr/investisseurs/opa>) ;
- › sans frais au siège social d'Andromeda Investissements SAS (4 rue de Marivaux – 75002 Paris) et auprès de Deutsche Bank (23-25 avenue Franklin Roosevelt – 75008 Paris), Lazard Frères Banque (121 Boulevard Haussmann – 75008 Paris) et Natixis (30 avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris) pour la Note d'Information et le Document Autres Informations d'Andromeda Investissements ;
- › sans frais au siège social d'APRIL (114, boulevard Marius Vivier Merle – 69003 Lyon) pour la Note en Réponse et le Document Autres Informations d'APRIL.

Un numéro vert européen est à la disposition des actionnaires d'APRIL (ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00) :  **00 800 374 26 162**

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- › Publication des résultats semestriels 2019 : 5 septembre 2019, après clôture des marchés
- › Publication du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2019 : 29 octobre 2019, après clôture des marchés

CONTACTS APRIL

Analystes et investisseurs

Guillaume Cerezo : +33 (0)4 72 36 49 31 / +33 (0)6 20 26 06 24 – guillaume.cerezo@april.com

Presse

Maya Raimbaud-Cayon : +33 (0)4 26 10 13 10 / +33 (0)6 26 56 64 70 – maya.raimbaud@april.com

Mélanie Sutter : +33 (0)4 72 36 49 33 / +33 (0)6 43 54 66 67 – melanie.sutter@april.com

CONTACT CVC CAPITAL PARTNERS

Image 7

Anne-France Malrieu : +33(0)1 53 70 74 66 / +33 (0)6 89 87 61 18 – afmalrieu@image7.fr

Ce communiqué contient des éléments prospectifs qui sont basés sur des appréciations ou des hypothèses raisonnables à la date du communiqué qui pourraient évoluer ou être modifiées en raison, en particulier, d'aléas ou d'incertitudes et de risques liés à l'environnement économique, financier, réglementaire et concurrentiel, des risques exposés dans le Document de Référence 2018 et aux éventuels risques inconnus ou non significatifs à ce jour qui pourraient survenir ultérieurement. La Société s'engage à publier ou communiquer d'éventuels rectificatifs ou mises à jour de ces éléments dans le cadre de l'obligation d'information périodique et permanente à laquelle est soumise toute société cotée.

À propos d'APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 28 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Ses 3 900 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros.

L'information réglementée intégrale est disponible sur notre site www.april.com (section Investisseurs).

À propos de CVC Capital Partners

CVC est un acteur majeur de l'investissement private equity. Fondé en 1981, CVC a un réseau de 24 bureaux et environ 450 salariés répartis en Europe, en Asie et en Amérique du Nord. Les fonds sous gestion de CVC s'élèvent à ce jour à 116 milliards de dollars et les actifs sous gestion à 69 milliards de dollars. Les fonds gérés par CVC sont investis dans 72 sociétés, employant plus de 200.000 collaborateurs répartis dans le monde. Le chiffre d'affaires annuel agrégé de ces participations s'élève à plus de 150 milliards de dollars. Plus d'information disponible sur le site cvc.com.

A propos d'EVOLEM

EVOLEM est un Holding Industriel familial créé et détenu à 100% par un entrepreneur : Bruno ROUSSET. Son approche entrepreneuriale de l'investissement repose sur une vision stratégique à long terme, partagée avec le management, sans aucun horizon de sortie, en vue d'accompagner le développement de groupes sectoriels référents sur leur secteur. Dans le cadre d'opérations majoritaires, l'équipe d'EVOLEM accompagne des sociétés réalisant entre 10 et 80 M€ de Chiffre d'Affaires et opérant sur des marchés de niche en consolidation, avec pour objectif de leur permettre de passer du statut de PME à des Entreprises de Taille Intermédiaire (>100-150M€ de CA) ayant évolué tant par croissance organique, que par croissance externe et présentant un rayonnement international. Fort de plus de 35 opérations de croissance externe, EVOLEM dispose ainsi d'une solide expérience dans la réalisation d'opérations de build-up pour ses pôles, à la fois dans l'identification de cibles potentielles, leur approche, la négociation et la réalisation des opérations. Plus d'information sur : <https://www.evolem.com>